

Circonscription de Fougères

Ecole René-Guy Cadou

5, allée des roses

35133 BEAUCE

02 99 99 37 44

ecole.0350129a@ac-rennes.fr

Procès-verbal du conseil d'école 3 | année 2024 2025

Le conseil d'école s'est réuni le **lundi 16 juin 2025 à 18h30** dans la salle de la mairie de Beaucé :

Étaient présents :

- M Idlas, maire de Beaucé
- M Creignou, adjoint en charge des affaires scolaires
- Mme Roy, directrice
- Mmes Collerais, Galerneau, Lambart-Le Gleut, Romé, représentantes élues des parents d'élèves,
- Mmes Garnier, Tiberti, Paillard, Guillon, Lamoureux, enseignantes

Absents excusés :

- Mme Barriet, inspectrice de l'Education nationale
- Mme Besnard, enseignante
- Mmes Jardin-Jeusselin, Meyzie, Le Moal

Secrétaire de séance : Maryline Guillon

Ordre du jour

- I) Adoption du procès-verbal du dernier conseil d'école
- II) Rentrée 2025/2026
- III) Elections des parents d'élèves par voie électronique
- IV) Sécurité
- V) Projets et sorties : Bilan 2024 2025
- VI) Projet 2025 2026
- VII) Question des représentants des parents d'élèves

I) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE

Adopté à l'unanimité par voie électronique.

II) RENTREE 2025/2026

Effectifs globaux

L'école comptera 6 classes, comme cette année.

	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Nombre d'élèves	153 élèves (7 classes)	139 élèves (6 classes)	144 élèves (6 classes)
Moyenne élève/classe	21,8	23,6	24

Effectifs par niveau (à ce jour)

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
3	20	11	18	13	16	17	23	23	144

A ce jour, 3 demandes d'inscription en TPS (pour janvier 2026). Ces demandes sont validées. Les parents demandeurs seront informés fin juin.

Répartitions des niveaux de classe envisagés à la rentrée 2025 (provisoire)

TPS/PS/MS (3 TPS) + 20 PS + 4 MS (24 puis 23) Emilie Garnier ATSEM : Géraldine PRIOUX	MS/GS 7 MS + 18 GS (25 puis 29) Valérie Paillard ATSEM : Maryse COUPE	CP/CE1 14 CP + 9 CE1 (23) Magali Tiberli	CE1/CE2 6 CE1 + 17 CE2 (23) Maryline Guillon + ?? 1j/semaine	CM1 23 CM1 (23) Marie Roy + ?? 1,3j/semaine	CM2 23 CM2 (23) Stéphanie Lamoureux
---	---	---	--	---	--

L'information des répartitions sera transmise aux élèves le premier juillet.

Les enseignants qui complèteront les temps de décharge de Mme Guillon et Mme Roy ne sont pas encore connus. Ils le seront dans le cours de l'été.

III) ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES PAR VOIE ELECTRONIQUE

La possibilité de vote par voie électronique est désormais ouverte.

A ce jour, cette solution a un coût et n'est pas envisagée tant qu'elle est assortie de ce coût. Cette mise au vote intervient pour le cas où elle deviendrait gratuite à l'avenir.

Pour : 10

Contre : 2 (M Le Maire n'accepte pas que -éventuellement- le coût de ce vote électronique soit à la charge des communes. Il ajoute que l'Education Nationale se repose régulièrement sur les collectivités pour financer leurs nouvelles mesures et ce n'est plus acceptable.)

IV) SECURITE

Exercice incendie

Le troisième exercice de l'année scolaire s'est tenu le 6 mai à 9h45.

L'ensemble des élèves et adultes présents dans l'école est sorti en 2 min et 20 s, sans écart, ce qui est conforme aux attentes.

Harcèlements/intimidations : suivi protocole Phare

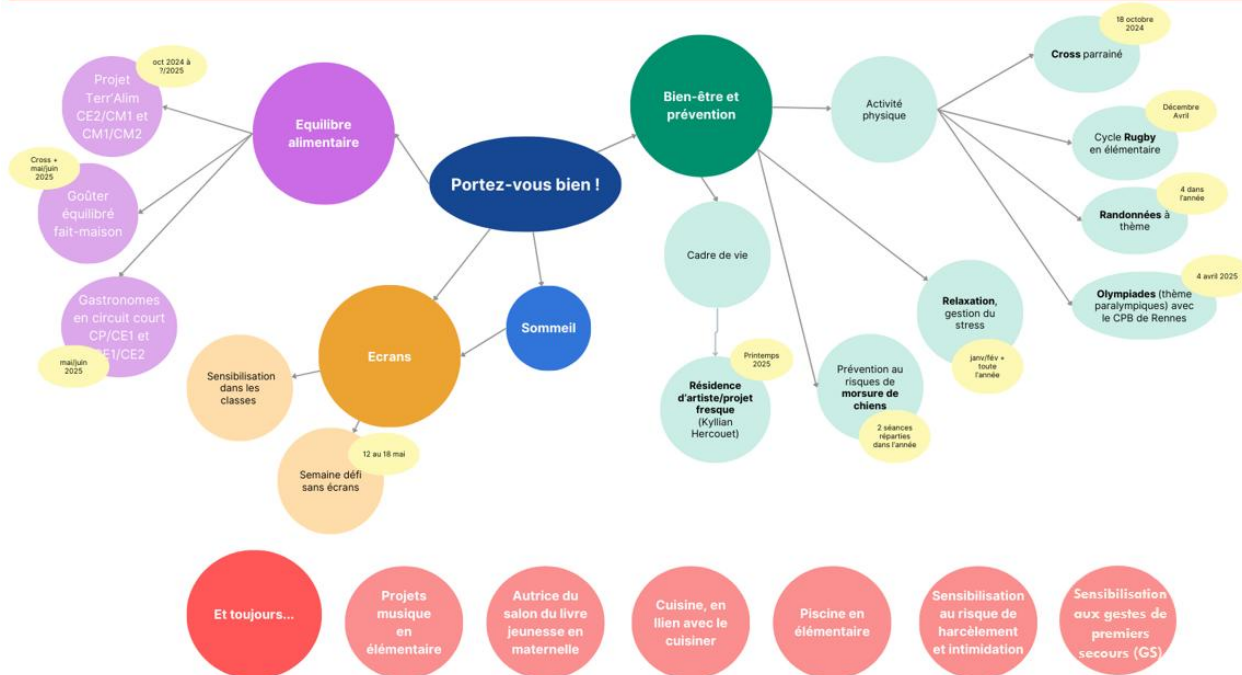
Un nouveau cas d'intimidation a été détecté et traité dans l'école depuis le dernier conseil d'école, en classe de CP.

La vigilance de l'ensemble des adultes de l'école reste accrue.

V) PROJETS ET SORTIES : BILAN 2024 2025

L'ensemble des projets et sorties ci-dessous s'inscrit dans les axes du projet d'école afin de soutenir l'apprentissage des élèves comme les relations école-parents.

Projet de l'année 2024/25 : Portez-vous bien !



Sorties de fin d'année :

Elles se dérouleront le 3 juillet.

Les maternelles se rendront au zoo de la Bourbansais.

Les élémentaires iront à Dinard pour une journée d'activités sportives et ludiques sur la plage de l'écluse.

VI) PROJET 2025 2026

Arts'nimaux !

Les arts, et les animaux, seront au centre de notre année, avec des travaux de classe, projets et sorties orientés sur ce thème.

Afin de poursuivre le travail autour de l'art initié par la résidence d'artiste de Killian Hercouët (fresque), nous avons choisi le thème des arts, de tous les arts.

Les animaux ont été choisis afin de guider l'exploration de l'art, qui peut être très vaste, mais aussi car les enseignantes constatent une distance de plus en plus importante entre nos élèves et le monde vivant qui les entoure. Au-delà de la culture, l'intérêt réamorcé pour leur environnement notamment animal, sera également une voie pour un respect du monde qui nous entoure (Education au Développement Durable).

Une demande de nouvelle résidence d'artiste a été faite et validée auprès de la DRAC, cofinancée par la municipalité et l'école. Cette fois, le sujet de la résidence poursuivra l'embellissement de l'école, à travers les travaux autour d'une création mêlant fresque et mouvement, animaux et arts visuels. La future classe de CE1/CE2 en sera la classe pilote, mais toutes les classes de l'école seront intégrées au projet. La résidence pourrait se tenir en mars.

Quelques autres éléments validés :

- **Olympiades sur le thème des animaux toujours avec le cercle Paul Bert**
- **Projets musique en Cycle 2 et Cycle 3 (si validés) en lien avec les animaux et (éventuellement) l'œuvre de la résidence d'artiste.**
- **Vente de livres « festival du livre » (majorité de livres sur le thème des animaux)**
- **Cycle volley pour les classes de CE1/CE2, CM1 et CM2 (à confirmer)**
- **Participation au concours bidépartemental des oiseaux de volière**
- **Cross solidaire**
- **Participation au prix des incorruptibles, en lien avec la bibliothèque de Beaucé (3 à 5 visites dans l'année à la bibliothèque)**

VII) QUESTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Sécurité des abords de l'école

Il est dommageable de constater qu'il demeure des comportements dangereux et en non-respect du code de la route (**Pour rappel, le demi-tour sur la nationale est interdit**).

Les forces de l'ordre ont été prévenues pour qu'ils viennent plus souvent sur les temps de sortie d'école.

D'ici un mois, **une portion de la nationale traversant Beaucé sera limitée à 30 km/h.**

L'objectif de la municipalité est de sécuriser au mieux la traversée du bourg.

Mur à trous entre la bibliothèque et la cour

Certains parents s'inquiètent de l'état de ce mur et du risque qu'il présente pour les élèves et personnel de l'école.

Le mur appartient à Fougères agglomération et à la municipalité.

M Le Maire a mandaté un expert (M Odie, société ECB ingénierie) en novembre 2023 et depuis, aucun rapport n'a été transmis. La municipalité a fait un nombre incalculable de relances... sans réponse. Dans un courrier recommandé, la municipalité a signifié à l'expert qu'il engageait sa responsabilité. Si aucune réponse n'est donnée d'ici juillet, la municipalité entamera une démarche judiciaire contre l'expert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h15,

À Beaucé, le 16 juin 2025,

La Secrétaire de séance,
Mme Guillon Maryline

Maryline Guillon

La directrice,
Mme Marie Roy,



Copie transmise à :

- L'Inspectrice de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Beaucé et son adjoint en charge des affaires scolaires
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe enseignante